

**DEPARTEMENT DES LANDES (40)****VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

24 avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21
contact@tyrosseville.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

N° 20241112_05

L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le six novembre, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 6 novembre 2024
Nombre de présents	24	Date d'affichage	Du 18/11/2024 au 19/01/2025
Nombre de pouvoirs	5	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	29	Rapporteur	M. Guy LUQUE
Nomenclature	7.1	Certifiée exécutoire	Le 18 novembre 2025

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Adeline COUMAILLEAU, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, Mme Fusilha DESTENABE, Mme Hélène LASSALLE, M. Bruno LAGRAVE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Christine GAYON, à Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; M. Daniel GAUYAT, à M. Bruno LAGRAVE ; Mme Béatrice DUCASSE, à M. François MARTOUREY ; Mme Marielle LABERTIT, à Mme Coralie LÉCOLIER ; M. Thomas CASAMAYOU, à M. Gilles DOR
Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : FIXATION DES TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES ET AUTRES

Le rapporteur invite l'assemblée à fixer les tarifs des locations de salles, matériels et cirques applicables à partir du 1^{er} janvier 2025, conformément aux propositions formulées par la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 29 octobre 2024.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la présentation de cette question à la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 29 octobre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs de salles, matériels et cirques tels que définis au tableau ci-dessous :



LOCATION DE SALLES			TARIFS en vigueur au 01/01/2024	Proposition faite à la Commission du 29/10/2024	Tarifs votés lors du CM du 12/11/2024 applicables à compter du 1/01/2025	
SALLE DE BURRY	PARTICULIER TYROSSAIS	1 JOUR (du lundi au vendredi)	216,00 €	216,00 €	216,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	316,00 €	316,00 €	316,00 €	
	PARTICULIER ET AUTRE NON TYROSSAIS	1 JOUR (du lundi au vendredi)	671,00 €	671,00 €	671,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	1 055,00 €	1 055,00 €	1 055,00 €	
	* Mise à disposition possible le vendredi après l'état des lieux					
	ASSOCIATION TYROSSAISE	1 JOUR (du lundi au vendredi)	110,00 €	110,00 €	110,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	189,00 €	189,00 €	189,00 €	
	* Mise à disposition possible le vendredi après l'état des lieux					
	Réunion - Formation organisée par une société privée	La journée	216,00 €	216,00 €	216,00 €	
		La 1/2 journée	116,00 €	116,00 €	116,00 €	
LOU POUN DE BURRY LOUS AMICS DOU CASTEROUN	3 GRATUITES PAR AN	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
AUTRES ASSOCIATIONS TYROSSAISES	1 GRATUITE PAR AN (Burry ou Clercq)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
SALLE DU CLERCQ	PARTICULIER TYROSSAIS	1 JOUR (du lundi au vendredi)	184,00 €	184,00 €	184,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	267,00 €	267,00 €	267,00 €	
	PARTICULIER ET AUTRE NON TYROSSAIS	1 JOUR (du lundi au vendredi)	615,00 €	615,00 €	615,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	973,00 €	973,00 €	973,00 €	
	* Mise à disposition possible le vendredi après l'état des lieux					
	ASSOCIATION TYROSSAISE	1 JOUR (du lundi au vendredi)	87,00 €	87,00 €	87,00 €	
		SAMEDI DIMANCHE* (forfait week-end)	144,00 €	144,00 €	144,00 €	
	* Mise à disposition possible le vendredi après l'état des lieux					
	Réunion - Formation organisée par une société privée	La journée	184,00 €	184,00 €	184,00 €	
		La 1/2 journée	95,00 €	95,00 €	95,00 €	
LOUS SOUQUAY ROTTS LOULOU DES BOIS	3 GRATUITES PAR AN	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
AUTRES ASSOCIATIONS TYROSSAISES	1 GRATUITE PAR AN (Burry ou Clercq)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT		
Espace Grand Tourren	BUREAUX FIXES : Gratuité pour les services publics et assimilés (sur décision de M. le Maire)	Loyer + fluides (ménage en option) pour un bureau, pour un mois (à proratiser selon le nombre de bureau et temps)	292,00 €	292,00 €	292,00 €	
	BUREAUX PARTAGES	Réservés aux services publics et assimilés	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
	Salle de réunion	Pour les utilisateurs des bureaux fixes - 20 gratuits/an - au-delà, tarif ci-dessous	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
	Salle de réunion (pour partenaires sociaux)	forfait pour une réunion (journée ou 1/2 journée)	84,00 €	84,00 €	84,00 €	
SALLES DE REUNION (Hors Grand Tourren)	SOCIETES PRIVES	REUNION (1/2 journée)	87,00 €	87,00 €	87,00 €	
	ASSOCIATION TYROSSAISE* *y compris sections locales des partis politiques et des organisations syndicales domiciliées sur la commune	REUNION OU FORMATION (maxi 12 par an)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
ARENES	ASSOCIATION TYROSSAISE	PAR MANIFESTATION soumis à avis du bureau municipal	205,00 €	205,00 €	205,00 €	
	AUTRES NON TYROSSAIS	PAR MANIFESTATION soumis à avis du bureau municipal	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	



LOCATION DE SALLES			TARIFS en vigueur au 01/01/2024	Proposition faite à la Commission du 29/10/2024	Tarifs votés lors du CM du 12/11/2024 applicables à compter du 1/01/2025
SALLE DE CINEMA	PERSONNE MORALE - Journée	HORS PERIODE CINEMA AVEC AVIS CINETYR ET DU BUREAU MUNICIPAL + obligation d'embaucher un régisseur technique	851,00 €	851,00 €	851,00 €
	PERSONNE MORALE - 1/2 Journée	HORS PERIODE CINEMA AVEC AVIS CINETYR ET DU BUREAU MUNICIPAL + obligation d'embaucher un régisseur technique	425,00 €	425,00 €	425,00 €
FOYER DU CINEMA	FORFAIT MENAGE	HORS PERIODE CINEMA AVEC AVIS CINETYR ET DU BUREAU MUNICIPAL	200,00 €	200,00 €	200,00 €
SALLE DE DANSE	ASSOCIATION	1 HEURE PAR SEMAINE PAR AN	419,00 €	419,00 €	419,00 €
	ASSOCIATION ET PARTICULIERS	PAR HEURE	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Halle du Foirail	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	la manifestation	98,00 €	98,00 €	98,00 €
	PERSONNES EXTERIEURES	la manifestation	547,00 €	547,00 €	547,00 €
Stade de la Fougère	Les réservations sont soumises à avis du Bureau Municipal				
	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	Le vide grenier (2 chapiteaux, Daulouede, fronton)	125,00 €	125,00 €	125,00 €
	PERSONNES EXTERIEURES	Le vide grenier (2 chapiteaux, Daulouede, fronton)	750,00 €	750,00 €	750,00 €
	PERSONNES EXTERIEURES	Repas (le chapiteau)	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Pôle Rugby	Tous publics (sauf asso tyrossaise)	Séminaire ou autre activité/ la journée	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Aire Multi-Usages	PERSONNES EXTERIEURES	Exposition - Hors halle couverte - la journée	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
NETTOYAGE	Toutes salles sauf le foyer du cinéma	Forfait ménage	200,00 €	200,00 €	200,00 €
		Si nettoyage non conforme après état des lieux	Encaissement de la caution	Encaissement de la caution	Encaissement de la caution
CAUTION	TOUTES SALLES PRECITEES		500,00 €	500,00 €	500,00 €

EMPLACEMENTS CIRQUES			TARIFS en vigueur au 01/01/2024	Proposition faite à la Commission du 29/10/2024	Tarifs votés lors du CM du 12/11/2024 applicables à compter du 1/01/2025
CIRQUE < 800 m²	AIRE MULTI USAGE DE BURRY	Location Par jour	171,00 €	171,00 €	171,00 €
		Caution	2 545,00 €	2 545,00 €	2 545,00 €
CIRQUE > 800 m²	AIRE MULTI USAGE DE BURRY	Location Par jour	343,00 €	343,00 €	343,00 €
		Caution	2 545,00 €	2 545,00 €	2 545,00 €
FUNAMBULES MARIONNETTES	PLACE DU FOIRAIL	Par représentation	56,00 €	56,00 €	56,00 €
		Caution	509,00 €	509,00 €	509,00 €



LOCATION MATERIELS (pour manifestations organisées sur domaine public ou privé communal) - <u>2 prêts maxi/an/association</u>			TARIFS en vigueur au 01/01/2024	Proposition faite à la Commission du 29/10/2024	Tarifs votés lors du CM du 12/11/2024 applicables à compter du 1/01/2025
CHAISES	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	TRANSPORT COMPRIS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
BANCS	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	TRANSPORT COMPRIS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
TABLES	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	TRANSPORT COMPRIS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
BARNUM 12X5	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	TRANSPORT COMPRIS - AIDE A U MONTAGE	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
FORFAIT MANIFESTATION	ASSOCIATIONS TYROSSAISES	TOUTES MANIFESTATIONS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	VILLES MEMBRES DE MACS Sauf chapiteaux et Tentes	FETES PATRONALES	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
		AUTRES MANIFESTATIONS	Sur entente entre communes	Sur entente entre communes	Sur entente entre communes
	ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Manifestations sur le territoire de la commune	Sur entente	Sur entente	Sur entente
	FETE DES VOISINS	FORFAIT MATERIELS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION	LOCATION MATERIELS		500,00 €	500,00 €	500,00 €
TARIF M.O/heure	LOCATION MATERIELS		31,00 €	31,00 €	31,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de ces tarifs.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.



Le Maire,
Régis GELEZ.

Le secrétaire,
Pierre LAFFITTE.